



Mont-Tremblant adopte son PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour répondre aux enjeux locaux et globaux

Le lundi 11 août, lors de la séance du conseil municipal, la Ville a adopté son Plan de développement durable quinquennal qui englobe treize défis ainsi que les pistes d'action qui les soutiennent sous cinq stratégies.

Le Plan de développement durable de la Ville de Mont-Tremblant vise à relever les défis de développement qui se posent à la communauté dans une perspective du développement durable. Certains de ces défis sont globaux, car ils concernent l'ensemble de la planète et d'autres sont locaux en ce sens qu'ils sont propres à la région. Ce plan tient compte également des différentes clientèles que sont les résidents permanents, les villégiateurs et les touristes.

On y propose de maintenir et de renforcer l'attractivité touristique de la région, de diversifier l'économie, d'assurer la disponibilité de la main-d'œuvre, de gérer la ressource eau et préserver sa qualité, de préserver les espaces naturels, la faune et les paysages (...), de gérer adéquatement les matières résiduelles, de protéger la qualité de l'air et économiser de l'énergie, de promouvoir de saines habitudes de vie (...), de protéger et mettre en valeur le patrimoine, etc. Les défis sont répartis sous les cinq stratégies suivantes : citoyens, environnement, développement, aménagement et transport.

Treize défis qui devront être relevés par la Ville et ses partenaires, notamment, l'Office du Tourisme Mont-Tremblant, la Chambre de commerce, le Centre local de développement (CLD), la MRC des Laurentides, etc.

Le Plan de développement durable est le fruit d'un effort concerté du Comité d'action stratégique de la Ville de Mont-Tremblant, qui regroupe les élus municipaux, les leaders du milieu et plusieurs membres de la communauté. De plus, le document découle d'une démarche participative et consultative, à laquelle ont contribué près de 130 citoyens de la Ville de Mont-Tremblant.

Le maire Pierre Pilon remercie tous les citoyens qui ont participé et se dit ravi du résultat. « La Ville de Mont-Tremblant prouve encore une fois qu'elle sait se mettre au diapason à l'égard des enjeux de la collectivité et de la société et qu'elle sait aussi être proactive dans certains domaines. Il suffit de se rappeler notre Plan directeur en environnement, unique en son genre, notre protocole d'entente avec les golfs, une première au Québec, notre transport en commun, etc. Nous pouvons être fiers de nos accomplissements et nous entendons poursuivre notre savoir-faire pour continuer à assurer le bien-être de nos citoyens ».

Le Plan de développement durable est disponible sur le site Internet de la Ville au www.villedemont-tremblant.qc.ca.